

Escarmouches [suite et fin]

Autor(en): **Wicht, Alphonse**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **42 (1913)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE. — *Escarmouches (suite et fin.)* — *Une Psychologie pédagogique.* — *L'enseignement simultané-magistral (suite).* — *L'activité de la mutualité scolaire de Fribourg pendant l'année 1911.* — *Problèmes de calcul donnés aux examens des recrues en automne 1912 (suite).* — *Echos de la presse.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Musée pédagogique de Fribourg.*

ESCARMOUCHES

(Suite et fin.)

Le souci de ne pas noircir outre mesure les ombres du tableau m'oblige à reconnaître que, dans notre bonne Suisse romande, la profession d'instituteur n'a rien de dégradant, et si le brevet primaire — cette peau d'âne, comme on l'appelle très galamment dans certains milieux huppés — est un certificat officiel de médiocrité, il n'est pas, du moins, une déclaration de crétinisme. Nos littérateurs, nos journalistes, nos magistrats, notre clergé se plaisent à relever les fonctions de maître d'école et entretiennent dans le pays une confiance

qui facilite sa tâche. Parfois, il est vrai, éclatent quelques légères dissonances. Mais basta ! ne maugréons pas. De petits coups d'épingle, de petites égratignures n'ont rien de dangereux, et quand on songe aux terribles coups de boutoir que reçoivent journellement les « primaires » français nous aurions mauvaise grâce à récriminer.

Nos écrivains suisses se respectent et respectent leurs lecteurs ; aucun, parmi eux, ne voudrait endosser la paternité des attaques grossières que j'ai relevées — à tort, peut-être — au début de ces pages. Ces charges pimentées, vraies volées de bois vert, ne s'adressent pas à nous, instituteurs romands, mais à nos collègues d'outre-Jura. Avouons sans ambages que ceux-ci se sont trop souvent départis de la réserve, de l'impartialité, de la tolérance que réclament les fonctions d'éducateur, pour se lancer dans des luttes stériles où ils ont compromis leur prestige. Guidés et excités par de mauvais bergers, ils se sont faits, bien imprudemment à nos yeux, les coryphées des idées antireligieuses, et ils sont arrivés à transformer l'école populaire en une arène où l'on combat d'estoc et de taille pour s'arracher mutuellement l'âme de l'enfance. Le récent congrès des instituteurs syndicalistes à Chambéry a alarmé même les plus ardents défenseurs de l'enseignement officiel ; il a montré l'action néfaste produite par les théories révolutionnaires dans les rangs de ceux qui ont mission de former la jeunesse française. Les audacieuses propositions qu'on y a votées ont accentué encore l'âpreté de la lutte engagée autour de l'école. L'avenir religieux du pays est en jeu. Dans les deux camps règne un égal acharnement. On ne recule devant aucun moyen pour nuire à son adversaire, on fait flèche de tout bois : sarcasmes, injures, procès, condamnations.

Ainsi se trouvent expliquées — et non légitimées — les virulentes attaques et les brutales agressions que je me suis permis de signaler et de stigmatiser. Je les ai flétries, d'abord parce qu'elles sont trop générales et peuvent atteindre des innocents, puis, parce que de pareils procédés de polémique n'ont jamais ni convaincu, ni converti personne et qu'ils ne peuvent qu'exciter l'adversaire à se servir des mêmes armes : la haine n'a jamais engendré que la haine. Aussi, loin d'entrevoir la fin des hostilités, nous voyons, au contraire, s'élargir d'année en année le fossé qui divise la nation française, si fière jadis de s'appeler la « Fille aînée de l'Eglise ».

Est-il besoin de dire que l'instituteur romand, préoccupé avant tout de son école et de ses devoirs professionnels, ne s'est pas laissé entraîné par ces courants belliqueux. Il est

demeuré jusqu'ici à peu près étranger aux idées nouvelles qui passionnent les primaires français.

Qu'on y prenne garde cependant. Nous subissons, inconsciemment peut-être, l'influence de la mentalité française, nous gravitons plus ou moins vite dans les mêmes idées, et si nos coreligionnaires politiques de France professent une si noire aversion pour les « primaires », nous pourrions en ressentir un jour la répercussion.

Peut-on ne pas subir l'influence « d'un pays dont nous parlons la langue, dont nous gardons la frontière, dont nous voyons la montagne, dont nous accueillons les livres, les journaux, les conférenciers, si voisin que nous sentons, que nous avons toujours senti le contre-coup de la moindre secousse qui l'agite » ?

Ces paroles sont de Philippe Monnier, le spirituel auteur de *Mon Village*, le fin et charmant conteur genevois dont la mort a laissé un si grand vide dans les lettres romandes. Je n'ai pu renoncer au plaisir de les citer : elles corroborent si bien ma petite opinion personnelle.

Dans les livres, dans les journaux, dans les discours, dans les proclamations, partout on répète des phrases stéréotypées sur l'importance, la nécessité de l'instruction. On dit et on redit que c'est un devoir pour toutes les nations de développer l'enseignement populaire ; on se pique d'honneur de posséder beaucoup d'écoles. Qu'on encourage donc le plus possible ceux qui, sans trêve ni merci, mènent le bon combat contre l'ignorance ; qu'on n'entrave pas leur marche en avant par de basses railleries, plus meurtrissantes que des injures, parce qu'elles jettent le désarroi dans l'âme, annihilent les énergies morales et font germer un déprimant je m'enfichisme ! Qu'on cherche au contraire à entretenir en eux la flamme de l'idéal, sans laquelle la plus belle tâche n'est qu'une corvée de mercenaire qui s'accomplit dans le seul but de gagner pain le quotidien !

L'instituteur, plus que jamais, a besoin d'ardeur, de courage, d'enthousiasme ; on exige toujours davantage de lui et sa mission devient plus difficile, plus ardue, à mesure que la vie se complique, que les programmes s'enflent et que les méthodes évoluent et se perfectionnent. Les châtimens corporels sont abolis, l'instituteur n'est plus le légendaire chevalier de la fêrule ; aux révulsifs énergiques et promptement appliqués de jadis a succédé une discipline à l'eau de rose qui n'a pas toujours le don d'émouvoir les précoces garnements. Si les fonctions de maître d'école ont gagné en dignité, elles sont devenues plus délicates, elles réclament plus de

doigté, plus de patience, plus de dévouement. Son autorité n'étant plus basée sur la contrainte corporelle, l'ascendant moral seul lui reste. Si l'on minait cet ascendant, si on enlevait de ses mains ce grand levier éducatif, si l'on effritait la confiance qui le soutient, on ruinerait l'emprise qu'il doit exercer sur l'enfance, on rendrait ses efforts stériles et son œuvre vaine.

Le corps enseignant primaire de notre pays, dans son immense majorité, ne forme-t-il pas une masse laborieuse et pacifique qui, quotidiennement, sans forfanterie et sans pédantisme, accomplit une besogne toujours modeste et souvent ingrate ?

Il mord dans du pain bien gagné le régent qui, après avoir tourné péniblement la lourde meule du labeur journalier incessamment renouvelé, après s'être époumonné, six heures durant, à enseigner à des bambins turbulents lecture, orthographe, calcul, etc., doit encore, à la lumière de sa lampe, corriger des cahiers, remplir des formulaires, noircir des pages de registres et préparer la classe du lendemain.

Ce mot de « primaire » qu'on lui jette quelquefois à la face comme une injure, il ne le repousse pas, il l'accepte sans honte et le porte sans rougir. Qu'il serve de premier échelon, qu'il soit au bas de l'échelle de l'enseignement, nul ne le sait et ne le sent mieux que lui. Son utilité en est-elle amoindrie ? Son mérite, pour être obscur, en est-il rapetissé ? Non, certes, à moins de mesurer la valeur d'un homme à la place qu'il peut occuper ou au bruit qu'il peut faire.

Conscient de l'importance de ses fonctions, l'instituteur restera de plus en plus étranger aux vaines agitations locales, il se confinera dans la modeste sphère où le destin l'a placé, afin de se vouer tout entier à l'accomplissement de sa besogne professionnelle.

L'école doit être un foyer de concorde.

En Suisse, heureusement, elle est demeurée, presque partout, en dehors et au-dessus des querelles et des compétitions politiques. Pour bien remplir sa tâche, il faut que l'instituteur possède la confiance et l'estime du peuple, il faut qu'il soit soutenu par cette redoutable puissance des pays démocratiques qu'on appelle l'opinion publique.

Chez nous, les deux grandes forces sur lesquelles il peut étayer son autorité, le pouvoir religieux et le pouvoir civil, sont unies et se prêtent un mutuel appui. Mais là où ces deux forces se heurtent et se combattent, sa situation est toujours des plus instables et des plus périlleuses. Tirillé par deux influences contraires, il devient, presque fatalement, ce qu'il

est devenu en France, l'homme lige d'un parti ou d'une coterie, l'homme prêt à épouser toutes les rancunes et toutes les haines, l'individu qu'on flatte et qu'on excite tant qu'on a besoin de ses services, qu'on repousse et qu'on méprise dès que son concours n'est plus utile. Il perd la dignité, l'impartialité, l'esprit de conciliation qui seuls lui permettent de mener à bien sa tâche. Et de guerre lasse, blessé dans l'intime de son âme par les bassesses ambiantes, il devient un de ces désenchantés qui n'envisagent leur condition et leur labeur qu'avec lassitude, amertume et dégoût.

Elever un enfant, un seul, est une entreprise délicate ; mais il est combien plus difficile de conduire, d'instruire, d'éduquer toute une escouade de marmots ignorants et espiègles. C'est une œuvre de dévouement, sans doute, mais aussi d'autorité et de respect. Voilà pourquoi tout ce qui, de près ou de loin, diminue l'instituteur et ravale ses fonctions, nuit à la cause même de l'éducation. Voilà pourquoi il est mal de généraliser et surtout d'exploiter les fautes de quelques égarés ou les imprudences de quelques exaltés.

L'école populaire est l'œuvre nationale par excellence ; il n'est pas d'institution sociale qui intéresse un plus grand nombre d'individus et dont l'influence soit plus étendue et plus durable.

Pour produire les grands résultats qu'on attend et qu'on réclame d'elle, elle doit travailler dans une atmosphère de paix et de sympathie.

La profession d'instituteur, si elle n'est point enviable par les avantages matériels qu'elle procure, devrait l'être du moins par l'autorité morale qu'elle confère et par le rôle qu'elle permet d'exercer dans la préparation des générations futures.

Un corps enseignant soutenu et encouragé par l'estime des populations, par la confiance de ses chefs, prendra de mieux en mieux conscience de ses responsabilités et de ses devoirs professionnels ; il travaillera avec plus d'ardeur et de dévouement à sa tâche qui est d'éclairer les jeunes intelligences, de faire comprendre, aimer et vouloir le bien.

Alphonse WICHT, *inst.*

PENSÉE

Plus l'amour abonde, plus les facultés de l'homme sont actives.

PESTALOZZI.